



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/HRC/AC/2008/1/L.11
15 août 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Comité consultatif
Première session
Point 5 de l'ordre du jour

**RAPPORT AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME SUR
LA PREMIÈRE SESSION DU COMITÉ CONSULTATIF**

**Projet de rapport du Comité consultatif
du Conseil des droits de l'homme***

Rapporteur: M. Emmanuel DECAUX (France)

TABLE DES MATIÈRES

| | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| Recommandations adoptées par le Comité consultatif à sa première session | |
| <i>Recommandation</i> | |
| 1/1. Groupe de rédaction sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme: programme de travail..... | 3 |
| 1/2. Promotion d'un ordre international démocratique et équitable | 12 |
| 1/3. Personnes disparues | 13 |

* Le document A/HRC/AC/2008/1/L.10 contiendra les chapitres du rapport consacrés à l'organisation de la session et aux points de l'ordre du jour. Les propositions adoptées par le Comité consultatif seront publiées sous la cote A/HRC/AC/2008/1/L.11 et additifs.

TABLE DES MATIÈRES *(suite)*

| | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| 1/4. Prise en compte des droits fondamentaux des femmes dans tous les organismes du système des Nations Unies | 14 |
| 1/5. Élimination de la discrimination à l'encontre des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille | 14 |
| 1/6. Réfugiés de la faim: bons offices du Conseil des droits de l'homme et du Secrétaire général..... | 15 |
| 1/7. Réalisation du droit à l'alimentation dans les camps de réfugiés des Nations Unies..... | 16 |
| 1/8. Groupe de rédaction sur le droit à l'alimentation: programme de travail | 17 |
| 1/9. Comptes rendus analytiques officiels | 19 |
| 1/10. Publication des études achevées par la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme..... | 20 |
| 1/11. Nouveaux organes créés par le Conseil des droits de l'homme | 20 |
| 1/12. Le droit des peuples à l'autodétermination..... | 21 |
| 1/13. Études de la Sous-Commission..... | 21 |

Recommandations adoptées par le Comité consultatif à sa première session

**1/1. Groupe de rédaction sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme:
programme de travail**

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,

Accueillant avec satisfaction la demande formulée par le Conseil des droits de l'homme dans sa résolution 6/10, intitulée «Déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme», par laquelle il a prié le Comité consultatif d'élaborer un projet de déclaration sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme, qui serait présenté au Conseil pour examen,

Constatant qu'à cette fin, le Comité consultatif a été prié de solliciter les vues et les contributions des États Membres, des organisations internationales et régionales pertinentes, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, des institutions nationales de défense des droits de l'homme et des organisations de la société civile, notamment des organisations non gouvernementales, concernant le fond de la déclaration et de prendre en considération les instruments pertinents existants,

Constatant également que le Comité consultatif a été prié de présenter au Conseil, à sa session de mars 2009, un rapport intérimaire contenant les éléments du projet de déclaration sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme,

Rappelant la résolution 59/113 de l'Assemblée générale du 14 juillet 2005 sur le Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme,

1. *A chargé* un groupe de rédaction d'entreprendre des travaux préparatoires à soumettre pour examen au Comité consultatif;
2. *A désigné* comme membres du groupe de rédaction les membres du Comité consultatif dont le nom suit: M. Emmanuel Decaux, M. Héctor Felipe Fix Fierro, M. Vladimir Kartashkin, M^{me} Purificacion V. Quisumbing et M^{me} Halima Embarek Warzazi;
3. *Note* que le groupe de rédaction a élu M^{me} Warzazi à la présidence et M. Decaux comme Rapporteur du groupe de rédaction;

4. *Note également* que le groupe de rédaction a tenu cinq réunions, dont un échange de vues avec diverses parties prenantes, en particulier des organisations non gouvernementales intéressées, durant la première session du Comité consultatif;

5. *Accueille avec satisfaction* le document élaboré par le groupe de rédaction, joint en annexe à la présente recommandation, qui contient les éléments du cadre conceptuel pour la suite des travaux et des consultations;

6. *Engage* le groupe de rédaction à poursuivre ses travaux préparatoires en vue de soumettre de nouveaux éléments au Comité consultatif à sa prochaine session;

7. *Prie* le Secrétariat de fournir toute l'assistance requise pour faciliter les activités du groupe de rédaction, en particulier pour diffuser les questionnaires adressés aux diverses parties prenantes, et de mettre à disposition, sur le site Web du Comité consultatif, toutes les informations utiles sur les travaux en cours du groupe.

Annexe

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

COMITÉ CONSULTATIF

**GROUPE DE RÉDACTION SUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION
AUX DROITS DE L'HOMME**

**Éléments du cadre conceptuel pour la suite des travaux et des consultations
au titre de la résolution 6/10 du Conseil des droits de l'homme**

12 août 2008

Article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.
2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.
3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

I. CONSULTATIONS

Réunion avec l'UNESCO:

- À conduire par le Rapporteur

Consultations avec:

- Les États Membres de l'Organisation des Nations Unies
- Les parties prenantes (organisations internationales, organisations régionales, ONG, organisations de la société civile...)
- Des cibles particulières:
 - Institutions nationales des droits de l'homme
 - Chaires UNESCO, universités, «sciences pédagogiques»
 - Syndicats d'enseignants/éducateurs
 - Union interparlementaire (UIP)
 - Réseaux de juristes

Questions:

- Bonnes pratiques, difficultés, lacunes
- Outils de communication novateurs, créatifs et pratiques
- Efficacité des Décennies et du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme

Moyens:

- Questionnaire(s)
- Site Web sur l'Extranet du HCDH

II. ÉLÉMENTS: cadre conceptuel

Une déclaration qui contribuera au changement

A. *Orientations générales*

1. Base juridique: Charte des Nations Unies et Déclaration universelle, Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, et tous les instruments pertinents d'organisations internationales et régionales.
2. Déclarations de l'UNESCO¹ (droit non contraignant)
3. Obligations internationales (droit contraignant)
 - Éducation, conformément à l'article 26, paragraphe 1, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et efficacité: objectifs du Millénaire pour le développement
 - Éducation aux droits de l'homme comme droit de la personne, conformément à l'article 26, paragraphe 2, de la Déclaration universelle des droits de l'homme
 - Nature des obligations: promouvoir, respecter, protéger, réaliser
 - Débiteurs des obligations: organisations internationales, États, acteurs non étatiques: établissements universitaires, médias, entreprises, etc.
 - Objectifs: éducation, formation, information, sensibilisation, apprentissage
4. Renforcement des obligations étatiques
 - Obligations universelles (à préciser)
 - Obligation de prendre dûment en considération les situations économiques, sociales et culturelles

¹ En particulier, recommandation de l'UNESCO sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales (1974).

5. Vision

- Éducation aux droits de l'homme pour tous, éducation tout au long de la vie (processus permanent)
- Spécificité de l'éducation aux droits de l'homme, utilisant le droit comme un outil
- Éducation aux droits de l'homme, droits de l'homme dans l'éducation
- Fond et approche: la matière, mais aussi la manière
- Intégration, souci de l'égalité des sexes, non-discrimination
- Participation active
- Autonomisation
- Coopération, dimension internationale
- Évaluation

6. Contexte, conditions préalables

- Groupes vulnérables, personnes handicapées, situations d'illettrisme et d'analphabétisme
- Société démocratique, pluralisme, tolérance et ouverture, respect de tous les droits de l'homme
- Libertés universitaires, enseignants et défenseurs des droits de l'homme

7. Suivi de la Déclaration

B. Paramètres

1. Composantes

- Programme: l'éducation aux droits de l'homme comme matière obligatoire

- Organisation du système scolaire
- Violence à l'école
- Débiteurs des obligations
- Bénéficiaires
- Formation des formateurs (éducation et formation à tous les niveaux d'enseignement)
- Approche multidisciplinaire

2. Phases

- Enseignement primaire
- Enseignement secondaire
- Enseignement supérieur/enseignement universitaire: juristes, non-juristes, médecins, scientifiques, etc.
- Enseignement professionnel:
 - Appareil judiciaire, administration, forces de l'ordre, militaires, etc.
 - Entreprises, secteur privé
- Formation continue (y compris enseignement pour adultes)
- Éducation extrascolaire et autres formes d'éducation («éducation populaire»)
- Médias

3. Contenu

- Droits substantiels, mécanismes de protection
- Programmes établis en fonction des âges et des groupes cibles

- Principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme
(par exemple: Convention relative aux droits de l'enfant)
- Droit international humanitaire et droit pénal international
- Conventions internationales du travail
- Instruments de l'UNESCO et autres instruments internationaux et régionaux
- Paix et solidarité internationale, générations futures

4. Moyens d'action

- Conférences, livres et autres publications
- Traduction des plus importants matériels relatifs aux droits de l'homme
- Programmes d'été et autres cours
- Cyberapprentissage, nouvelles technologies
- Autres méthodes pédagogiques (théâtre, bandes dessinées, films) ou autres formes de présentation culturelle (cf. peuples autochtones)
- Médias, radio, campagnes de publicité («Connais tes droits»)...
- Expositions, musées

III. DOCUMENTATION

a) Nations Unies

Résolutions du Conseil des droits de l'homme et d'autres organes

- Résolution 6/10 du Conseil des droits de l'homme intitulée «Déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme»
- Résolution 6/24 du Conseil des droits de l'homme intitulée «Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme»

- Résolution 6/9 du Conseil des droits de l'homme intitulée «Développement des activités d'information dans le domaine des droits de l'homme, y compris la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme»
- Résolution 62/171 de l'Assemblée générale intitulée «Année internationale de l'apprentissage des droits de l'homme»
- Résolution 2006/19 de la Sous-Commission intitulée «Programme mondial pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme»

Autres résolutions des Nations Unies et instruments pertinents pour l'éducation aux droits de l'homme

Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme

- Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme (site Web du HCDH)
- Plan d'action (publication du HCDH)
- Rapport 2008 de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (A/HRC/9/4)
- Rapport 2007 du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (A/HRC/4/85)
- Résumé des initiatives nationales entreprises dans le cadre du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme (site Web du HCDH)

Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme

- Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme: introduction (page Web du HCDH)
- Plan d'action (A/51/506/Add.1)

- Résumé des initiatives nationales prises dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (site Web du HCDH)
- Étude sur le suivi de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (E/CN.4/2003/101)
- Rapport sur les succès et les échecs de la Décennie et sur les activités futures des Nations Unies dans ce domaine (E/CN.4/2004/93)
- Évaluation générale à mi-parcours des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la Décennie, 2000
 1. Questionnaire adressé aux gouvernements (évaluation à mi-parcours, 2000)
 2. Questionnaire adressé aux ONG (évaluation à mi-parcours, 2000)
 3. Questionnaire adressé aux organisations intergouvernementales (évaluation à mi-parcours, 2000)

The right to Human Rights Education (publication du HCDH)

- b) **UNESCO** – à compléter avec la documentation reçue
- c) **OIT** – à compléter avec la documentation reçue
- d) **UNICEF et autres institutions concernées** – à compléter avec la documentation reçue

15^e séance
14 août 2008

1/2. Promotion d'un ordre international démocratique et équitable

Rappelant la résolution 8/5 du Conseil des droits de l'homme en date du 18 juin 2008, intitulée «Promotion d'un ordre international démocratique et équitable», et considérant l'ampleur des questions visées par le Conseil dans la résolution 8/5 et les diverses opinions et interprétations exprimées, le Comité consultatif décide de poursuivre ses délibérations à ce sujet à sa prochaine session, notamment en se référant aux travaux déjà effectués par la

Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme et tous autres mécanismes compétents dans le domaine des droits de l'homme.

*15^e séance
14 août 2008*

1/3. Personnes disparues

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,

Rappelant la résolution 7/28 du 28 mars 2008 du Conseil des droits de l'homme, intitulée «Personnes disparues», dans laquelle le Conseil a décidé de tenir une réunion-débat sur la question des personnes disparues lors de sa neuvième session et d'inviter à y participer des experts du Comité international de la Croix-Rouge, des représentants de gouvernements et d'organisations non gouvernementales, ainsi que d'institutions nationales des droits de l'homme et d'organisations internationales, et a prié le Haut-Commissaire aux droits de l'homme de préparer un résumé de la réunion-débat, en vue de charger le Comité consultatif, au cours de la même session, de réaliser une étude sur les meilleures pratiques en la matière,

Tenant compte des discussions préliminaires qu'il a tenues à sa première session,

Notant combien il est important de désigner un membre du Comité consultatif pour suivre attentivement la réunion-débat et soulignant qu'il n'y aura pas à prévoir de ressources financières à cette fin,

Confie à M. Latif Hüseyinov et à M. Ansar Burney, qui seront associés à la réalisation de l'étude, la tâche consistant à participer à la réunion-débat et à lui en rendre compte à sa prochaine session, et prie le Président du Conseil des droits de l'homme d'adresser à MM. Hüseyinov et Burney une invitation à prendre part à la réunion-débat du Conseil, qui aura lieu en septembre 2008.

*15^e séance
14 août 2008*

1/4. Prise en compte des droits fondamentaux des femmes dans tous les organismes du système des Nations Unies

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,

Rappelant la résolution 6/30 du Conseil des droits de l'homme dans laquelle celui-ci priait le Comité consultatif d'intégrer régulièrement et systématiquement une perspective sexospécifique dans l'exercice de ses mandats, y compris lors de l'examen des points communs entre les formes multiples de discrimination à l'égard des femmes, et de faire figurer dans ses rapports des informations sur les droits fondamentaux des femmes et des filles,

Prenant en compte la résolution 5/1 du Conseil dans laquelle celui-ci soulignait que les avis du Comité consultatif devraient être orientés vers la mise en œuvre,

1. *Prie* M^{me} Chinsung Chung, M^{me} Purificacion V. Quisumbing et M^{me} Mona Zulficar d'élaborer pour la prochaine session du Comité consultatif un ensemble de projets de directives sur les moyens de concrétiser la prise en compte des questions relatives aux femmes, y compris la mise en place de mécanismes orientés vers l'action qui faciliteraient l'exécution des mandats du Comité;

2. *Recommande* au Conseil des droits de l'homme d'autoriser M. Burney, M^{me} Chung, M^{me} Quisumbing, M. Sakamoto et M^{me} Zulficar à définir des propositions d'action concrète dans des domaines précis, des procédures spéciales ou des mesures complémentaires pour renforcer l'égalité réelle entre les hommes et les femmes dans l'ensemble du système des Nations Unies.

*15^e séance
14 août 2008*

1/5. Élimination de la discrimination à l'encontre des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,

Rappelant la résolution 8/13 du Conseil des droits de l'homme, du 18 juin 2008, intitulée «Élimination de la discrimination à l'encontre des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille»,

Tenant compte du débat mené à sa première session,

Désigne M. Shigeki Sakamoto pour exécuter les tâches suivantes: *a)* assurer le suivi des activités du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, et notamment assister à la réunion que celui-ci organisera, si des crédits extrabudgétaires sont disponibles, pour permettre un échange de vues entre les parties concernées; *b)* examiner les rapports transmis par le Haut-Commissariat contenant des informations sur les mesures prises par les gouvernements pour éliminer la discrimination liée à la lèpre; et *c)* élaborer un projet de principes et directives pour l'élimination de la discrimination à l'encontre des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille, qui sera revu par le Comité consultatif à sa prochaine session en janvier 2009 et soumis à l'attention du Conseil des droits de l'homme au plus tard en septembre 2009.

15^e séance
14 août 2008

**1/6. Réfugiés de la faim: bons offices du Conseil des droits de l'homme
et du Secrétaire général**

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme note que durant sa première session, tenue du 4 au 15 août 2008, et dans le cadre de ses travaux préliminaires au titre de la résolution 7/14 du Conseil des droits de l'homme, il a pris connaissance du drame des réfugiés de la faim sur plusieurs continents.

Le Comité consultatif est préoccupé par la situation des réfugiés de la faim qui, en fuyant leur pays frappé par la famine, mettent en danger leur vie pour ensuite se trouver refoulés par les pays d'arrivée sans même que leur cas soit examiné. D'autres réfugiés de la faim, refoulés de pays voisins, risquent, lors de leur retour forcé dans leur pays d'origine, des persécutions politiques en raison de leur fuite.

En conséquence, le Comité consultatif suggère au Conseil des droits de l'homme et au Secrétaire général de déployer leurs bons offices afin de garantir dans de telles situations le droit au non-refoulement aux réfugiés de la faim.

15^e séance
14 août 2008

1/7. Réalisation du droit à l'alimentation dans les camps de réfugiés des Nations Unies

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,

Rappelant que, durant sa première session tenue à Genève du 4 au 15 août 2008, il a établi un groupe de rédaction sur le droit à l'alimentation conformément à la résolution 7/14 du Conseil des droits de l'homme, et que ce groupe de rédaction doit préparer des recommandations pertinentes pour sa session de janvier 2009,

Ayant à l'esprit que les auditions préliminaires menées par le Comité consultatif et le groupe de rédaction durant la première session ont révélé que de nombreux réfugiés et personnes déplacées dans de nombreux camps gérés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) étaient gravement et en permanence sous-alimentés,

Considérant que dans certains camps plus de 80 % de tous les enfants âgés de moins de 10 ans souffrent d'anémie et sont, par exemple, incapables de suivre les programmes scolaires du HCR,

Profondément préoccupé à l'idée que cette situation dramatique est due principalement à l'insuffisance de contributions volontaires versées au HCR par les États Membres de l'ONU,

Constatant que la non-assistance aux personnes souffrant de sous-alimentation et de faim signifie une violation du droit à l'alimentation,

Rappelant les obligations territoriales et extraterritoriales des États de respecter, protéger et réaliser le droit à l'alimentation tel qu'il est défini dans l'article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et précisé dans l'Observation générale n° 12 du Comité des droits économiques, sociaux et culturels,

Suggère au Conseil des droits de l'homme de lancer, à sa prochaine session, un appel urgent aux États Membres afin qu'ils augmentent, significativement et dans les délais les plus brefs possibles, les contributions volontaires afin de permettre au HCR de remplir son mandat.

*15^e séance
14 août 2008*

1/8. Groupe de rédaction sur le droit à l'alimentation: programme de travail

1. Rappelant la résolution 7/14 par laquelle le Conseil des droits de l'homme a demandé au Comité consultatif d'examiner des recommandations envisageables pour approbation par le Conseil sur d'éventuelles nouvelles mesures propres à renforcer la réalisation du droit à l'alimentation, en ayant à l'esprit qu'il importe en priorité de promouvoir la mise en œuvre des normes existantes, le Comité consultatif, à sa première session, tenue du 4 au 15 août 2008, s'est penché sur la question du droit à l'alimentation et a constitué un groupe de rédaction composé d'experts de chaque groupe régional: M. José Antonio Bengoa Cabello, M^{me} Chung Chinsung, M. Latif Hüseyinov, M. Jean Ziegler et M^{me} Mona Zulficar. Au cours de ses travaux, le groupe de rédaction s'est entretenu avec des représentants de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

2. Le groupe de rédaction propose que son rapport au Conseil soit conçu selon le plan suivant:

a) Le droit à l'alimentation et la crise alimentaire actuelle:

i) La crise alimentaire actuelle:

- Hausse des prix des denrées alimentaires;
- Amplification de la pauvreté;

ii) Causes, notamment:

- Spéculation;

- Transformation de cultures en biocarburant;
- Subventions à l'exportation de produits agricoles;
- Hausse des prix du pétrole;
- Progression de la demande de denrées alimentaires;
- Mesures d'ordre financier prises par certaines institutions financières internationales (comme le Fonds monétaire international);

iii) Conséquences:

- Pays en danger;
- Réfugiés poussés par la famine;
- Famine dans des camps de réfugiés;
- Conséquences défavorables sur la situation des paysans;

b) Obligations des États;

c) Recommandations sur les mesures à prendre.

3. Le groupe de rédaction pense qu'il est nécessaire d'établir deux nouvelles études sur la question et recommande au Conseil de le charger des préparatifs de ces études, à savoir:

a) La crise alimentaire actuelle, le droit à l'alimentation et les réfugiés poussés par la famine: définition et état de la question;

b) La crise alimentaire actuelle, le droit à l'alimentation et les droits des paysans.

4. Le groupe de rédaction propose à cette fin le calendrier suivant:

a) Le groupe de rédaction élaborera le projet de rapport susmentionné entre le mois d'août et le mois de décembre 2008;

b) Le groupe de rédaction propose de se réunir pour examiner le projet de rapport pendant les deux jours précédant la prochaine session du Comité consultatif, prévue en janvier 2009;

c) Le Comité consultatif, lors de la reprise de la session susmentionnée, examinera le projet de rapport présenté par le groupe de rédaction sur le droit à l'alimentation.

5. Le Comité consultatif prie le Conseil d'approuver à sa prochaine session l'établissement des études sur les réfugiés poussés par la famine et les droits des paysans, comme recommandé ci-dessus, afin que le Comité consultatif puisse ensuite désigner des experts chargés des études en question et fixer le calendrier de leur élaboration.

6. Le Comité consultatif prie également le Conseil d'affecter les ressources nécessaires pour couvrir les dépenses afférentes à la réunion que le groupe de rédaction tiendra deux jours avant la prochaine session du Comité consultatif.

*15^e séance
14 août 2008*

1/9. Comptes rendus analytiques officiels

À sa 16^e séance plénière, tenue le 15 août 2008, le Comité consultatif, tenant compte de l'expérience acquise lors de la première partie de la première session, a recommandé au Conseil des droits de l'homme de prier le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de prendre les dispositions nécessaires pour faire établir des comptes rendus analytiques officiels de toutes les séances plénières de son comité consultatif. Il a également recommandé que ses travaux soient diffusés en ligne afin de les rendre plus accessibles au grand public.

*16^e séance
15 août 2008*

**1/10. Publication des études achevées par la Sous-Commission de la promotion
et de la protection des droits de l'homme**

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,

Prenant note de l'intérêt public évident de la part des États, de la société civile et de la communauté académique pour que le savoir analytique et théorique riche et varié développé par la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme soit rendu accessible,

Recommande au Conseil des droits de l'homme d'autoriser que tous les rapports et documents de travail qui ont été achevés et soumis au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en application des résolutions et décisions de la Sous-Commission à sa cinquante-huitième session soient publiés comme documents des Nations Unies et transmis au Conseil.

*16^e séance
15 août 2008*

1/11. Nouveaux organes créés par le Conseil des droits de l'homme

À sa 16^e séance plénière, tenue le 15 août 2008, le Comité consultatif a chargé deux de ses membres, M. José Bengoa et M^{me} Purificacion V. Quisumbing, de suivre les travaux du Forum social et de lui rendre compte, à sa prochaine session en janvier 2009, des questions intéressant ses travaux. Le Comité consultatif a aussi chargé deux autres membres, M^{me} Mona Zulficar et M. Miguel Alfonso Martinez, de suivre les travaux du Forum sur les questions relatives aux minorités et du mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, respectivement, et de lui rendre compte à sa prochaine session des questions intéressant ses travaux.

*16^e séance
15 août 2008*

1/12. Le droit des peuples à l'autodétermination

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,

Rappelant le paragraphe 77 de la section III de la résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme, dans lequel celui-ci a précisé que le Comité consultatif pourrait faire des propositions de recherche dans la limite du champ d'activité fixé par le Conseil,

Rappelant la résolution 62/144 de l'Assemblée générale en date du 18 décembre 2007 sur la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination, dans laquelle l'Assemblée a prié le Conseil de continuer à prêter une attention particulière à la violation des droits de l'homme, notamment du droit à l'autodétermination,

Tenant compte des vues exprimées par un grand nombre d'organisations non gouvernementales sur les questions diverses et complexes qui sont liées au contenu et à la réalisation du droit à l'autodétermination de tous les peuples, y compris les peuples autochtones, ainsi que des vues exprimées par de nombreux experts,

Décide de n'étudier cette question que si le Conseil des droits de l'homme lui adresse une demande dans ce sens.

*16^e séance
15 août 2008*

1/13. Études de la Sous-Commission

1. Le Président du Conseil des droits de l'homme a déclaré, lors de l'inauguration de la première session du Comité consultatif du Conseil, que la Sous-Commission avait laissé un nombre important d'études aux statuts différents, certaines étant considérées comme terminées par les experts de la Sous-Commission et d'autres comme «en cours d'établissement» au moment où cet organe avait cessé d'exister en 2006. Il a ajouté que toutes ces études avaient été incorporées dans le rapport final de la Sous-Commission transmis au Conseil en 2006. Le Conseil n'ayant pas examiné cette question à l'occasion de l'adoption de la résolution 5/1, le statut des études ou documents qui y étaient mentionnés mais qui n'avaient pas fait l'objet d'une décision du Conseil était resté incertain. Le Président du Conseil a estimé que les

propositions du Comité consultatif pourraient aider grandement à déterminer comment le Conseil devait gérer l'héritage de l'organe auquel le Comité avait succédé, à savoir la Sous-Commission.

2. À la même occasion, le Haut-Commissaire aux droits de l'homme par intérim a déclaré aux membres du Comité qu'il leur appartenait désormais, en tant que membres de ce nouvel organe des droits de l'homme, de faire au Conseil des propositions concernant les études et les mandats de la Sous-Commission en suspens qui devraient être achevés ou menés à bien dans le cadre des activités futures du Comité.

3. À la lumière des déclarations susmentionnées, et tenant compte du paragraphe 77 de l'annexe à la résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme, le Comité consultatif suggère au Conseil d'examiner, en vue de prendre éventuellement les décisions qu'il jugera opportunes quant à la suite à donner à l'ensemble des études entreprises par la Sous-Commission dont le statut attend d'être fixé par le Conseil, les études qui portent notamment sur les questions suivantes:

- a) La discrimination dans le système de justice pénale;
- b) La corruption et ses conséquences pour le plein exercice des droits de l'homme;
- c) La discrimination fondée sur l'emploi et l'ascendance;
- d) Le rôle des États dans la protection des droits de l'homme eu égard aux activités des sociétés transnationales et autres entreprises.

4. Le Comité consultatif compte parmi ses membres des experts ayant des compétences reconnues dans les domaines sur lesquels portent les études énumérées dans l'annexe ci-après.

Annexe

[Extrait de l'appendice à la décision 2006/112 de la Sous-Commission]

Liste des études et rapports en cours

A. Études et rapports en cours présentés ou devant être présentés par des rapporteurs spéciaux à la Sous-Commission en 2006 en vertu d'une décision des organes délibérants

| Titre et point de l'ordre du jour | Rapporteur spécial | Textes portant autorisation des travaux (mandat créé en/par et dernière(s) résolution(s)/ décision(s) sur la question) | Date de la présentation initiale | Date de la présentation finale | État d'avancement à la cinquante-huitième session (2006) |
|---|---|--|------------------------------------|-----------------------------------|--|
| 1. Rapport intérimaire sur l'étude de la discrimination dans le système de justice pénale (point 3) (E/CN.4/Sub.2/2005/7) | M ^{me} Leïla Zerrougui* (Algérie) <i>* M^{me} Zerrougui n'est plus membre de la Sous-Commission.</i> | Décision 2003/108 de la Commission; résolutions 2004/24 et 2005/5 de la Sous-Commission | Cinquante-cinquième session (2003) | Cinquante-huitième session (2006) | Le rapport final n'a pas été soumis en raison de l'incertitude liée à la période de transition de la Commission au Conseil. |
| 2. Rapport préliminaire sur la difficulté d'établir la responsabilité ou la culpabilité en matière de violences sexuelles (point 3) (A/HRC/Sub.1/58/CRP.9) | M ^{me} Lalaina Rakotoarisoa (Madagascar) | Résolutions 2004/29 et 2005/3 de la Sous-Commission; décision 2005/108 de la Commission | Cinquante-huitième session (2006) | Soixantième session (2008) | En raison de l'incertitude liée à la période de transition de la Commission au Conseil, le rapport a été soumis en retard et distribué comme document de séance (en français seulement). |

| Titre et point de l'ordre du jour | Rapporteur spécial | Textes portant autorisation des travaux (mandat créé en/par et dernière(s) résolution(s)/ décision(s) sur la question) | Date de la présentation initiale | Date de la présentation finale | État d'avancement à la cinquante-huitième session (2006) |
|---|--|--|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| 3. Deuxième rapport intérimaire sur la corruption et ses conséquences pour le plein exercice des droits de l'homme (point 4) (A/HRC/Sub.1/58/CRP.10) | M ^{me} Christy Ezim Mbonu* (Nigéria) * M ^{me} Mbonu est membre suppléant de la Sous-Commission. | Décisions 2004/106 et 2005/104 de la Commission; résolution 2005/16 de la Sous-Commission | Cinquante-sixième session (2004) | Cinquante-huitième session (2006) | En raison de l'incertitude liée à la période de transition de la Commission au Conseil, le rapport a été soumis en retard et distribué comme document de séance (en anglais seulement). |
| 4. Rapport préliminaire sur le principe de la non-discrimination énoncé au paragraphe 2 de l'article 2 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (point 4) (E/CN.4/Sub.2/2005/19 et Corr.1 et 2) | M. Marc Bossuyt (Belgique) | Décision 2005/105 de la Commission et résolutions 2004/5 et 2005/7 de la Sous-Commission | Cinquante-septième session (2005) | Cinquante-neuvième session (2007) | Le rapport intérimaire n'a pas été soumis à la Sous-Commission en 2006. |
| 5. Rapport intérimaire sur la discrimination fondée sur l'emploi et l'ascendance (point 5) (A/HRC/Sub.1/58/CRP.2) | M ^{me} Chin-Sung Chung (République de Corée) et M. Yozo Yokota (Japon) | Décision 2005/109 de la Commission et résolutions 2004/17 et 2005/22 de la Sous-Commission | Cinquante-septième session (2005) | Cinquante-neuvième session (2007) | En raison de l'incertitude liée à la période de transition de la Commission au Conseil, le rapport a été soumis en retard et distribué comme document de séance (en anglais seulement). |
| 6. Rapport intérimaire sur les droits de l'homme et le génome humain (point 6) (E/CN.4/Sub.2/2005/38) | M ^{me} Antoanella-Iulia Motoc (Roumanie) | Décision 2004/120 de la Commission, résolution 2003/4 et décisions 2004/112 et 2005/111 de la Sous-Commission | Cinquante-sixième session (2004) | Cinquante-huitième session (2006) | Le rapport final n'a pas été soumis à la Sous-Commission en 2006 en raison de l'incertitude liée à la période de transition de la Commission au Conseil. |

**B. Documents de travail en cours et autres documents sans incidences financières
présentés ou devant être présentés à la Sous-Commission en 2006**

| Titre et point de l'ordre du jour | Rapporteur spécial | Textes portant autorisation des travaux et dernière(s) résolution(s)/décision(s) sur la question | Date de la présentation initiale | Date de la présentation finale | État d'avancement à la cinquante-huitième session (2006) |
|--|---|--|---|--------------------------------------|--|
| 1. Document de travail détaillé contenant des recommandations visant à améliorer l'efficacité de la Sous-Commission (point 1) | M. Emmanuel Decaux (France) | Décision 2004/121 et résolution 2005/32 de la Sous-Commission | Cinquante-septième session (2005) | Cinquante-huitième session (2006) | Étant donné l'adoption de la décision 1/102 du Conseil des droits de l'homme, le rapport n'a pas été soumis. |
| 2. Document de travail sur la responsabilité du personnel international participant à des opérations de soutien de la paix (point 3) | M ^{me} Françoise Jane Hampson (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) | Décision 2002/104 et résolution 2005/14 de la Sous-Commission | Cinquante-septième session (2005)* <i>* Conformément à la décision 2002/104, le document de travail devait être initialement soumis lors de la cinquante-cinquième session.</i> | Cinquante-septième session (2005) | Soumis et publié sous la cote A/HRC/Sub.1/58/CRP.3 (anglais seulement). |
| 3. Document de travail sur les droits de l'homme et la souveraineté de l'État (point 3) | M. Vladimir Kartashkin (Fédération de Russie) | Décision 2005/105 de la Sous-Commission | | Cinquante-huitième session (2006) | Soumis et publié sous la cote E/CN.4/Sub.2/2006/7. |
| 4. Document de travail sur le droit au développement (point 4) | M ^{me} Florizelle O'Connor (Jamaïque) | Résolutions 2003/83 et 2005/4 de la Commission et décision 2004/104 de la Sous-Commission; résolution 2005/17 de la Sous-Commission | Cinquante-septième session (2005) | Cinquante-huitième session (2006) | N'a pas été soumis en raison de l'incertitude liée à la période de transition de la Commission au Conseil. |

| Titre et point de l'ordre du jour | Rapporteur spécial | Textes portant autorisation des travaux et dernière(s) résolution(s)/décision(s) sur la question | Date de la présentation initiale | Date de la présentation finale | État d'avancement à la cinquante-huitième session (2006) |
|--|--|---|--|--------------------------------------|---|
| 5. Document de travail sur le rôle des États dans la protection des droits de l'homme eu égard aux activités des sociétés transnationales et autres entreprises (point 4) | M. Gáspár Bíró (Hongrie) | Résolution 2005/6 de la Sous-Commission | | Cinquante-huitième session (2006) | Soumis et publié sous la cote A/HRC/Sub.1/58/CRP.12 (anglais/français seulement). |
| 6. Document de travail sur les accords économiques bilatéraux et multilatéraux et leur impact sur les droits de l'homme des bénéficiaires (point 4) | M ^{me} Chin-Sung Chung (République de Corée) et M ^{me} Florizelle O'Connor (Jamaïque) | Résolution 2005/6 de la Sous-Commission | | Cinquante-huitième session (2006) | Soumis et publié sous la cote A/HRC/Sub.1/58/CRP.8 (anglais seulement). |
| 7. Document de travail sur la discrimination à l'encontre des personnes affectées par la lèpre et de leur famille (point 5) | M. Yozo Yokota (Japon) | Résolutions 2004/12 et 2005/24 de la Sous-Commission | Cinquante-septième session (2005) | | Soumis et publié sous la cote A/HRC/Sub.1/58/CRP.7 (anglais seulement). |
| 8. Document de travail sur la faisabilité d'une étude des aspects de la prostitution touchant les droits de l'homme (point 6) | M. Ibrahim Salama (Égypte) | Résolution 2005/29 de la Sous-Commission | | Cinquante-huitième session (2006) | N'a pas été soumis en raison de l'incertitude liée à la période de transition de la Commission au Conseil. |
| 9. Deuxième document de travail élargi sur le plan actualisé de projet de principes et de directives concernant les droits de l'homme et le terrorisme (point 6) | M ^{me} Kalliopi Koufa (Grèce) | Décision 2004/109 et résolutions 2003/15 et 2005/31 de la Sous-Commission | Cinquante-sixième session (2005) | Cinquante-huitième session (2006) | Soumis et publié sous la cote A/HRC/Sub.1/58/30 [note: premier document de travail soumis en 2004]. |
| 10. Document de travail élargi sur les droits de l'homme et les acteurs non étatiques (point 6) | M. Gáspár Bíró (Hongrie), M ^{me} Antoanella-Iulia Motoc (Roumanie), M. David Rivkin (États-Unis d'Amérique) et M. Ibrahim Salama (Égypte) | Décisions 2004/114 et 2005/112 de la Sous-Commission | Cinquante-septième session (2005) | Cinquante-huitième session (2006) | N'a pas été soumis en raison de l'incertitude liée à la période de transition de la Commission au Conseil. |

| Titre et point de l'ordre du jour | Rapporteur spécial | Textes portant autorisation des travaux et dernière(s) résolution(s)/décision(s) sur la question | Date de la présentation initiale | Date de la présentation finale | État d'avancement à la cinquante-huitième session (2006) |
|---|------------------------------|---|--|--------------------------------------|--|
| 11. Rapport relatif au projet de directives pour la réalisation du droit à l'eau potable et à l'assainissement (point 4) | M. El-Hadji Guissé (Sénégal) | Décision 2004/107 de la Sous-Commission | Cinquante-septième session (2005) | Cinquante-septième session (2005) | Soumis en 2005 sous la cote E/CN.4/Sub.2/2005/25. |

C. Documents de travail établis ou dont l'établissement a été demandé pour les groupes de travail de la Sous-Commission en 2006

| Titre et point de l'ordre du jour | Confié à | Textes portant autorisation des travaux et dernière(s) résolution(s)/décision(s) sur la question | Groupes de travail | État d'avancement à la cinquante-huitième session (2006) |
|---|--|--|--|---|
| 1. Document de travail sur les circonstances dans lesquelles les civils perdent l'immunité d'attaque dont ils jouissent en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme | M ^{me} Françoise Jane Hampson (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) | Décision 2005/108 de la Sous-Commission | Groupe de travail sur l'administration de la justice | Soumis et publié sous la cote A/HRC/Sub.1/58/CRP.5 (anglais seulement). |
| 2. Document de travail sur les mesures destinées à prévenir les violations dans les cas où le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme sont tous deux applicables | M. Ibrahim Salama (Égypte) | Décision 2005/108 de la Sous-Commission | Groupe de travail sur l'administration de la justice | N'a pas été soumis en raison de l'incertitude liée à la période de transition de la Commission au Conseil. |
| 3. Document de travail sur la question des amnisties, de l'impunité et de la responsabilité en cas de violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme | M. Yozo Yokota (Japon) | Décision 2005/108 de la Sous-Commission | Groupe de travail sur l'administration de la justice | En raison de l'incertitude liée à la période de transition de la Commission au Conseil, le rapport a été soumis en retard et distribué comme document de séance (en anglais seulement). |
| 4. Document de travail sur la justice transitionnelle et les mécanismes d'enquête pour la vérité et la réconciliation, et en particulier sur les expériences menées en Amérique latine | M. Janio Iván Tuñón-Veilles (Panama) | Décision 2005/109 de la Sous-Commission | Groupe de travail sur l'administration de la justice | N'a pas été soumis en raison de l'incertitude liée à la période de transition de la Commission au Conseil. |

| Titre et point de l'ordre du jour | Confié à | Textes portant autorisation des travaux et dernière(s) résolution(s)/décision(s) sur la question | Groupes de travail | État d'avancement à la cinquante-huitième session (2006) |
|--|---|--|--|---|
| 5. Document de travail sur la mise en œuvre dans la pratique du droit à un recours effectif contre les violations des droits de l'homme | M ^{me} Françoise Jane Hampson (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et M. Mohamed Habib Cherif (Tunisie) | Décision 2005/106 de la Sous-Commission | Groupe de travail sur l'administration de la justice | Soumis et publié sous la cote A/HRC/Sub.1/58/CRP.4 (anglais seulement). |
| 6. Document de travail sur le thème «Les défis de la participation des femmes dans les politiques et les stratégies de lutte contre la pauvreté et l'extrême pauvreté» | M ^{me} Chin-Sung Chung (République de Corée) | Résolution 2005/8 de la Sous-Commission | Forum social | Soumis et publié sous la cote A/HRC/Sub.1/58/SF.3. |
| 7. Document de travail supplémentaire sur la question des peuples autochtones et la prévention et le règlement des conflits | M. Miguel Alfonso Martínez (Cuba) | Résolutions 2004/15 et 2005/23 de la Sous-Commission | Groupe de travail sur les populations autochtones | N'a pas été soumis en raison de l'incertitude liée à la période de transition de la Commission. |
| 8. Document de travail sur l'examen du projet de principes et directives pour la protection du patrimoine des peuples autochtones | M. Yozo Yokota (Japon) et le Conseil saami | Résolutions 2003/29 et 2004/15 de la Sous-Commission | Groupe de travail sur les populations autochtones | Soumis et publié sous la cote E/CN.4/Sub.2/AC.4/2006/5. |
| 9. Document de travail sur la situation des droits de l'homme des peuples autochtones dans les États et autres territoires menacés de disparition pour des raisons environnementales | M ^{me} Françoise Jane Hampson (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) | Décision 2004/122 de la Commission et résolutions 2003/29, 2004/10, 2004/15 et 2005/20 de la Sous-Commission | Groupe de travail sur les populations autochtones | Soumis et publié sous la cote E/CN.4/Sub.2/AC.4/2006/CRP.2 (anglais seulement). |

| Titre et point de l'ordre du jour | Confié à | Textes portant autorisation des travaux et dernière(s) résolution(s)/décision(s) sur la question | Groupes de travail | État d'avancement à la cinquante-huitième session (2006) |
|---|--|--|---|---|
| 10. Document de travail sur la coopération judiciaire internationale | M ^{me} Françoise Jane Hampson (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) | Résolution 2005/31 de la Sous-Commission | Groupe de travail chargé d'élaborer des principes et directives détaillés, assortis du commentaire correspondant, concernant la promotion et la protection des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme | Soumis et publié sous la cote A/HRC/Sub.1/58/CRP.6 (anglais seulement) |
| 11. Document de travail sur les droits des victimes d'actes terroristes | M. Emmanuel Decaux (France) | Résolution 2005/31 de la Sous-Commission | Groupe de travail sur le terrorisme | Soumis et publié sous la cote A/HRC/Sub.1/58/CRP.11 (français seulement). |

**D. Études et rapports qu'il était recommandé à la Commission
des droits de l'homme d'approuver en 2005**

| Titre et point de l'ordre du jour | Membre de la Sous-Commission qui sera nommé Rapporteur spécial | Texte portant autorisation des travaux | Date de la présentation initiale | Date de la présentation finale | Remarques |
|--|--|--|-----------------------------------|--------------------------------|-----------|
| 1. Les droits économiques, sociaux et culturels dans les programmes de coopération technique dans le domaine des droits de l'homme (point 6) | M. Gudmundur Alfredsson (Islande) et M. Ibrahim Salama (Égypte) | Résolution 2005/25 de la Sous-Commission | Cinquante-huitième session (2006) | | |

*16^e séance
15 août 2008*
